

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 31 (1923)
Heft: 2

Artikel: Les orgues de l'église de Montreux
Autor: Bridel, D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-25108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ORGUES DE L'ÉGLISE DE MONTREUX

Copie d'une lettre adressée par le doyen Bridel à M. Vincent, syndic et président de l'honorable Conseil de Paroisse, à Chailly.

Messieurs les honorables membres du Conseil de Paroisse ?

Vous vous rappellés sans doute qu'il y a une 12^e d'années, qu'on s'était proposé de faire *des orgues* dans l'église de Montreux qu'on rassemblat une souscription assez considérable et que des circonstances peu favorables firent pour lors abandonner ce projet. Maintenant le moment paraît propre à effectuer ce plan qui ne fut qu'ébauché.

L'abondance de la dernière récolte, le vœu de la majorité des paroissiens, en général les circonstances actuelles, m'autorisent à reproduire ce projet, à le mettre sous vos yeux et à vous demander votre coopération absolument nécessaire, pour une entreprise, dont les frais ne dépasseront pas les 2400 francs et pour laquelle j'avais déjà trouvé plus de 1200 francs comme en font foi les papiers que j'ai entremais.

Or donc, sauf meilleur avis, je crois que le *Conseil de paroisse* doit nommer de son sein, ou hors de son sein, une commission pour aviser à l'établissement des orgues et aux moyens de les faire. Il convient d'abord d'accorder dans votre église un *local* convenable — ensuite de voir ce que les trois communes et les corporations veulent faire — et enfin de tirer les souscriptions nécessaires pour le complément de la somme — il est important que tout cela se fasse sous votre authorisation et vos directions.

On dit généralement, qu'on trouvera sans peine la somme nécessaire, et que des orgues seront très agréables à l'assemblée des fidèles qui se réunissent dans notre Eglise — ce

beau vase, fréquenté, surtout en été, par beaucoup d'étrangers, réclame cet établissement, qui est la seule chose qui lui manque, pour être un des temples les plus distingués de notre *Canton*.

J'ose donc vous prier Messieurs, de prendre en sérieuse considération l'ouverture que je viens de vous faire et de vous hâter de saisir la chance d'un tems aussi favorable à la réussite de l'entreprise.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, combien la musique sacrée gagne à être appuyée par les sons majestueux de l'*orgue*, combien il importe de soutenir et de perfectionner cette touchante partie du culte, combien dans cette paroisse comblée des bénédictions de la Providence, il convient de lui en rendre grâces par tous les moyens possibles : vous n'ignorés pas que plusieurs paroisses de notre canton, moins florissantes et moins favorisées que la nôtre, se sont procuré des orgues, depuis quelques années : pourrions-nous rester en arrière ? je ne le crois pas.

Soyés, Messieurs, persuadés, que si vous entrés dans mes idées, de mon côté, je ferai ce qui dépendra de moi, par moi-même ou par mon suffragant qui suppléera à ce que les infirmités de mon âge avancé ne me permettent pas d'entreprendre. Monsieur Monnet mon cher collègue, est de moitié dans ce que j'ai l'honneur de vous proposer, et vous prie de disposer de lui pour cette œuvre également utile, édifiante et honorable.

Avec mes vœux pour la prospérité constante de notre chère paroisse et de vos honorables personnes, recevez, Messieurs, l'assurance de la considération et du dévoûment sincères

de votre très affectionné Pasteur

le Doyen Bridel.

Montreux ce XXII X^{bre} 1827.

Cette lettre appartient au Musée du Vieux-Montreux.